

Compte-rendu de la réunion bilan de la campagne de lutte 2022 contre le rat musqué et le ragondin, rongeurs aquatiques envahissants, sur le territoire des Hauts-de-France

Le lundi 10 juillet 2023 à 14h à Loos-en-Gohelle

Présents :

BEUWES Bernard – Président du GDON Flandres-Maritimes
BENOIT Pierre – Direction Départementale des Territoires de l'Aisne
BOLLENGIER Denis – Président de FREDON Hauts-de-France
BONTE Pierre – Président de l'APANGA
BOUTRY Catherine – Vice-Présidente de l'APANGA et administratrice de la Fédération Départementale des chasseurs du Nord
CLAUET David – Déterreurs de l'Aisne
COSTENOBLE Sébastien – USAN
COTTREL Emma - Direction Départementale des Territoires de l'Aisne
DEGEZELLE Margot – FREDON Hauts-de-France
DELACRE Jacques-André – Président du GIDON de la Région d'Audruicq
DRAGOTTA Mélanie – FREDON Hauts-de-France
DUJARDIN Jean-Pierre – Secrétaire du GDON Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle
DUSANTER Philippe – Vice-président de l'AGPPA de l'Aisne
FOURNIER Vincent – GDS du Pas-de-Calais et FRGDS Hauts-de-France
GRAS Jean-Luc – Président du GDON Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle
HOUPIN Christine - Accompagnatrice
HOUPIN Yves – Président de l'Association des Gardes Particuliers Piégeurs Agréés de la Somme
KARBOWNICEK Rudy – UG Saint-Quentin (Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne)
LECAS Marion – Terres et territoires
LOQUET Nicolas – Communauté d'Agglomération de Baie de Somme
MUCHEMBLED Odile – FREDON Hauts-de-France
NAUDET Cyrille - Président du GDON du Boulonnais/Administrateur de FREDON Hauts-de-France
PANGOLE Nicolas – Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne
PARESYS Antoine – Vice-Président du GDON Flandres-Maritimes
PARMENTIER Clément – USAN
RUFFIN Mickaël - Communauté de Communes de la région d'Audruicq
TEINTENIER Véronique – Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France
TOURNIER Alain – Vice-Président FREDON Hauts-de-France

Excusés :

BESSAQUE Matthieu – Association des piégeurs agréés de l'Oise et Gardes Particuliers
BREBION Odile – Conseil départemental du Nord
CARON Samuel – DRAAF/SRAL Hauts-de-France
CUVILLIER Frédéric – Communauté de communes de l'Est de la Somme
DADOU Thibault – Conseil Régional Hauts-de-France
DESFRENNE Karine – Association régionale de pêche Hauts-de-France
DELEGLISE Nicolas – Président du GDON du Calaisis
DEMADE Justine – Terres et territoires
DIDIER Lison – Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne
DOIRISSE Justine – SMAGE Aa
DOYER Francis – Président du GDON du Pays de St Omer
DUFFY Céline – Communauté d'Agglomération Grand Calais, Terres & Mers
DUNTZE Martine – Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
FABRY Audrey – Office Française de la Biodiversité (Oise)
FAVRELLE Patrice – VNF
FRANCOIS Frédéric - Office Française de la Biodiversité (Somme)
FRICOTEAUX Nicolas – Président du Conseil Départemental de l'Aisne
HALLART Guénaël – CPIE Pays de l'Aisne
IMBERT Jean-Paul - Communauté d'Agglomération Grand Calais, Terres & Mers
JANIER-DUBRY Nelly – Conseillère Régionale des Hauts-de-France et Vice-Présidente à la commission agriculture-agroalimentaire
JARDIN Gaëlle - Office Français de la Biodiversité
KOTWICA Guillaume – DREAL Hauts-de-France
LAVOISIER Emmanuel – Fédération départementale des chasseurs de la Somme
LECOINTE Hubert – Président du GDON du Haut-Pays
LELOUP Corentin – Fédération Nationale des chasseurs
LEPOUTRE Patrick – DRAAF/SRAL Hauts-de-France
LEUBA Muriel - DRAAF/SRAL Hauts-de-France
MAGNIER Mickaël – Conseil Régional Hauts-de-France
MESTDAGH Lisa - SYMCEA
MUSY Frédéric – Président de l'Association PGR 59
PICHONNIER Nicolas – GDON du Haut-Pays
PLANCKE Laurence – GDS du Nord
POIRET Christian – Président du Conseil Départemental du Nord
PUGLISI Isabelle – Conseil Régional Hauts-de-France
TACCOEN Jean-Michel – Conseiller Régional des Hauts-de-France et Président de la commission environnement
TERLUTTE Francky - Fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais
VALOIS Patrick – Vice-Président en charge de la Ruralité et de l'environnement au Conseil Départemental du Nord
VERSTRAETEN Jean-Jacques – Président du GDON de l'arrondissement de Béthune
VILLAIN Christophe – Communauté d'Agglomération du St Quentinois

Ordre du jour :

Bilan de la campagne de lutte 2022

Poursuite de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants, sur les territoires impliqués dans l'expérimentation

Extension de la lutte en Hauts-de-France

Communication

Perspectives 2023 et 2024

Introduction

M. BOLLENGIER, Président de FREDON Hauts-de-France et Mme TEINTENIER vice-présidente en charge de la biodiversité à la Région Hauts-de-France introduisent la réunion.

1. Préambule (M. Cyrille NAUDET, FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2022

M. NAUDET, administrateur de FREDON Hauts-de-France et co-président de la commission « Vertébrés nuisibles », rappelle l'existence de la commission vertébrés nuisibles à FREDON Hauts-de-France et sa composition ainsi que le rôle de FREDON Hauts-de-France dans cette lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants.

2. Bilan de la campagne de lutte 2022 (Mme Margot DEGEZELLE, FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2022

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans l'Aisne

- Dans l'Aisne, entre 2009/2010 et 2021/2022, on observe une diminution de 53% des prises de rats musqués, avec 2 711 rats musqués détruits en 2021/2022 et une augmentation de 254% des prises de ragondins, avec 10 988 ragondins détruits en 2021/2022 (source : FDC 02). Le rat musqué et le ragondin utilisent la même niche écologique, ils sont donc en compétition et, au regard de ces résultats, nous pensons que le ragondin prend le dessus sur le rat musqué sur ce territoire.
- Sur ce territoire, les rongeurs aquatiques envahissants sont principalement tués par le tir, contrairement aux autres départements de la région.
- Il n'y a pas de lutte collective sur ce territoire, hormis sur le territoire de la communauté de communes des 3 rivières à partir de 2022.

M. KARBOWNICEK (Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne) indique que des réunions ont eu lieu en Thiérache afin de dynamiser les piégeurs et de mettre en place la lutte collective. Les groupements d'Intérêt Cynégétique font le relai sur le terrain entre les piégeurs et la fédération départementale des chasseurs de l'Aisne. Des pièges ont également été financés par la communauté de communes des 3 rivières pour les piégeurs volontaires.

Il précise que le piégeage connecté est expérimenté dans le département.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans le Nord

- Dans le Nord, une baisse des captures de rats musqués par les piégeurs (professionnels et bénévoles) est observée : -74% de 2015 à 2022. 11 700 captures sont comptabilisées en 2022 (USAN, MEL, GDON Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle et GDON de

Flandre Maritime). Cette diminution peut s'expliquer, en partie, par les sécheresses de ces dernières années qui défavorise la reproduction des rats musqués, par la pandémie mondiale de 2020/2021 et la diminution des piègeurs. Nous observons cette même diminution avec les données répertoriées par l'APANGA en année cynégétique, avec - 62% des captures entre 2014/15 et 2021/22.

- Par ailleurs, on observe une augmentation des captures de ragondins de 113% entre 2018/19 et 2021/22, avec 283 ragondins piégés en 2021/22 (source : APANGA). D'après les données de l'APANGA, plus de communes sont concernées par la capture des ragondins : les territoires du Cambrésis, de Sambre Avesnois et de la Scarpe Amont.
- L'APANGA distribue des pièges gratuitement aux piègeurs de son territoire.
- Le nombre de piègeurs professionnels (10) et volontaires (91) diminue de 14% entre 2020 et 2022 pour les GDON de Flandre maritime, de Radinghem-en-Weppes et de Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle.
- En 2022, la Métropole Lilloise a recensé 2 688 captures de rats musqués sur son territoire. Ce piégeage a été réalisé par une entreprise privée.

M. BONTE (APANGA) précise que les destructions de ragondins dans le département sont sous-estimées car l'APANGA ne répertorie que le piégeage mais il existe également du tir dans le département. Il note également la diminution du nombre de piègeurs volontaires.

M. COSTENOBLE (USAN) précise que Radinghem-en-Weppes n'est plus dans le périmètre de l'USAN. Mme MUCHEMBLED indique qu'effectivement, le GDON de Radinghem-en-Weppes devraient être rebaptisé.

Mme DEGEZELLE (FREDON Hauts-de-France) explique que la MEL fait appel à des entreprises privées pour réaliser le piégeage du rat musqué sur son territoire. FREDON leur a présenté la possibilité d'inciter les piègeurs volontaires à piéger sur leur territoire toute l'année par la mise en place d'une prime à la capture, en complément de ce qui est déjà réalisé. Pour le moment, cette possibilité ne semble pas les intéresser.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans l'Oise

- Dans l'Oise, entre 2016/17 et 2021/22, on observe une diminution de 68% des prises de rats musqués, avec 579 rats musqués détruits en 2021/22. Cependant, on remarque une hausse de 82% entre 2019/20 et 2020/21 puisque le nombre de rats musqués capturés en 2020/21 était de 1 560.
- On observe également une diminution de 83% des prises de ragondins entre 2016/17 et 2020/21, avec 523 ragondins détruits en 2020/2021 et une augmentation de 252% en 2021/22 (source : FDC 60).
- Ces fluctuations s'expliquent, en partie, par les changements opérés au sein de l'association des piègeurs agréés de l'Oise. En effet, cette dernière était peu active en 2020 et 2021. Elle a été redynamisée en 2022 par la fédération départementale des chasseurs de l'Oise avec un changement de bureau.
- Il n'y a pas de lutte collective ni de prime à la capture sur ce territoire.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans le Pas-de-Calais

- Dans le Pas-de-Calais, une baisse des captures de rats musqués est également constatée (- 48% de 2015 à 2022), mais elle est plus faible que dans le Nord. Le nombre de captures de rats musqués se situe à 33 624 en 2022.
- Aucun piègeur des GDON du Pas-de-Calais n'a piégé de ragondins en 2022, cependant la fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais nous a indiqué que 2 ragondins avaient été piégés en novembre et décembre 2020 près de Beuvry. Il faut donc être vigilant car il est présent.

- Le nombre de piégeurs dans les GDON du Pas-de-Calais a diminué de 19% entre 2020 et 2022. En 2022, on compte 444 piégeurs dont 12 piégeurs professionnels dans les 6 GDON actifs du Pas-de-Calais. Il y a une baisse globale des piégeurs (moins de rencontre à cause de la pandémie, report de formations, moyenne d'âge vieillissante...).

M. NAUDET (FREDON Hauts-de-France et GDON du Boulonnais) indique qu'il est difficile de motiver les piégeurs à la suite de la pandémie. De plus, concernant les formations, le nombre de piégeurs intéressés par la formation n'est pas suffisant pour déclencher des formations spécifiques pour le GDON. Ces derniers s'inscrivent donc aux formations classiques organisées par la fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais.

M. DELACRE (GIDON de la région d'Audruicq) indique que les zones de wateringues sont très contraignantes pour le piégeage. Elles sont en eau de plus en plus tôt au printemps pour permettre l'irrigation des parcelles agricoles. Il note également la diminution des piégeurs volontaires principalement dû au vieillissement des piégeurs et au manque de renouvellement.

M. FOURNIER (GDS du Pas-de-Calais et FRGDS Hauts-de-France) demande si la diminution observée est dû à une diminution des populations ou une diminution des piégeurs et donc de la pression de piégeage ?

M. NAUDET (FREDON Hauts-de-France et GDON du Boulonnais) lui répond que cette diminution est dû aux deux faits. On observe également l'impact des actions de piégeage depuis de nombreuses années sur les populations de rats musqués grâce notamment aux cartographies qui ont permis d'affiner le piégeage. Les conditions climatiques peuvent également avoir un impact sur les populations de rats musqués et leur piégeage. En effet, lorsqu'il y a moins d'eau, les populations sont plus concentrées sur certaines zones alors que lorsqu'il y a plus d'eau, elles sont dispersées sur plusieurs zones et le piégeage est plus difficile.

M. RUFFIN (Communauté de commune de la Région d'Audruicq) ajoute qu'avec l'augmentation du prix du carburant, les piégeurs couvrent des zones moins importantes afin d'éviter d'utiliser leur véhicule.

M. DELACRE (GIDON de la région d'Audruicq) souligne l'importance des opérations coup de poing, qui ont permis en 2023 de cibler des zones délaissées par le piégeage.

M. NAUDET (FREDON Hauts-de-France et GDON du Boulonnais) ajoute que dès qu'une zone est négligée, les populations augmentent dans cette zone.

M. GRAS (GDON Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays du Pévèle) demande comment font les GDON pour financer des pièges à leur piégeurs volontaires. M. DELACRE (GIDON de la région d'Audruicq) répond que les pièges (et autres actions pour motiver les piégeurs) sont financés grâce aux soutiens financiers apportés aux GDON comme les financements apportés par la communauté de commune de la région d'Audruicq pour le GIDON de la région d'Audruicq. Sur son territoire, des pièges sont distribués aux meilleurs piégeurs lors de l'assemblée générale. M. NAUDET (FREDON Hauts-de-France et GDON du Boulonnais) ajoute que le GDON du Boulonnais ne donne pas des pièges mais les vend à des prix bas, environ 75% du piège est financé par le SYMSAGEB.

Bilan de la lutte contre le rat musqué et le ragondin dans la Somme

- Dans la Somme, entre 2014/15 et 2021/22, on observe une diminution de 73% des prises de rats musqués, avec 1 819 rats musqués détruits en 2021/22 et une augmentation de 157% des prises de ragondins, avec 190 ragondins détruits en 2021/22 (source : FDC 80).
- Il n'y a pas de lutte collective sur ce territoire en 2022.

Depuis 2016, par la volonté des élus, le piégeage de Rongeurs Aquatiques Envahissants réalisé par les piégeurs professionnels du Conseil Départemental de la Somme s'est concentré autour du canal de la Somme. Au préalable, ces piégeurs intervenaient sur tout le réseau hydrographique connecté au canal de la Somme. M. LOQUET (Communauté

d'Agglomération de la baie de Somme) indique que la pression de piégeage semble diminuer depuis quelques années sur le canal.

M. HOUPIN (Association des Gardes Particuliers Piégeurs Agréés de la Somme) ajoute que la mise en place d'une prime à la capture a commencé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la baie de Somme en 2023 et que c'est en cours pour le territoire de la communauté de communes de l'Est de la Somme. La mise en place de la prime intéresse les piégeurs.

Globalement, on observe une diminution des prises de Rongeurs Aquatiques Envahissants sur l'ensemble des Hauts-de-France avec :

- Une diminution des captures de rats musqués (-23% pour le Nord et le Pas-de-Calais entre 2020 et 2022, -18% pour l'Aisne, l'Oise et la Somme entre 2019/20 et 2021/22) ;
- Une augmentation des captures de ragondins (+10% pour le Nord et le Pas-de-Calais et + 18% pour l'Aisne, l'Oise et la Somme entre 2019/20 et 2021/22).

Les piégeurs ont un impact positif sur la démographie des rats musqués et peuvent s'en féliciter. Il y a une diminution de la présence des rongeurs de manière générale sur les Hauts-de-France.

M. TOURNIER (FREDON Hauts-de-France) ajoute que sur le versant sud les chiffres sont sous-estimés mais la tendance est la bonne. Il rapporte une inquiétude quant à l'évolution des populations de ragondins vers le nord. Ce rongeur aquatique envahissant fait des dégâts plus importants. La lutte collective est nécessaire pour maîtriser les populations.

Mme BOUTRY (APANGA et Fédération départementale du Nord) indique que le Castor est présent au niveau de Valenciennes, de Lille et de l'Avesnois. L'utilisation de pièges tuant est donc interdite. Les cages sont plus chères sur un territoire où la prime à la capture n'est pas mise en place et où le ragondin progresse.

M. KARBOWNICEK (Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne) ajoute que le castor est aussi présent dans l'Aisne et que cela engendre une crainte chez les piégeurs concernant leurs responsabilités.

L'entretien des canaux de VNF a également été évoqué. Certaines zones seraient moins bien entretenues que d'autres (notamment à cause de leur accessibilité), ce qui entrainerait le développement de population de rongeurs aquatiques envahissants.

3. Développement de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants (01/01/2022 au 31/12/2022) financé par la région Hauts-de-France (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2022

Evaluation du développement de la lutte

Mme DEGEZELLE (FREDON Hauts-de-France) rappelle les engagements des GDON et de FREDON envers la région Hauts-de-France qui finance 25% des primes à la capture à 2€ (soit 0,50€ par queue) aux GDON impliqués dans l'expérimentation et la fédération départementale des chasseurs de l'Aisne sur le territoire de la communauté de communes des 3 rivières et une partie de la coordination de la lutte réalisée par FREDON en complément de la DRAAF Hauts-de-France.

Opérations coup de poing concertées

Différentes opérations « coup de poing » ont été réalisées par les groupements opérateurs en 2022 et 2023.

Part de la lutte suivant les différentes catégories de piégeurs

De 2016 à 2022, 2 665 piégeurs volontaires ont piégé 222 035 rats musqués sur 7 ans. Ils représentent 97% des piégeurs et piègent 76% des rats musqués.

82 piégeurs salariés ont piégé 68 664 rats musqués sur 7 ans. Ils représentent 3% des piégeurs et piègent 24% des rats musqués.

Evolution du nombre de captures (pour les GDON de l'arrondissement de Béthune, du Pays de St Omer, de la région d'Audruicq et du Boulonnais)

Le nombre de captures des piégeurs volontaires et professionnels a diminué entre 2020 et 2022. Ceci peut s'expliquer, probablement, par une présence moins importante des rats musqués mais aussi un nombre de piégeurs en diminution.

Lancement de la lutte collective sur le territoire de la communauté de communes des 3 rivières avec la fédération départementale des chasseurs de l'Aisne

En 2022, 48 piégeurs répartie sur 4 groupements d'intérêt cynégétique se sont portés volontaires pour lutter contre le ragondin. Au total, 819 ragondins ont été piégés en 2022 sur le territoire.

Renseignement des linéaires des cours d'eau piégés

FREDON Hauts-de-France, les GDON et la fédération départementale de l'Aisne ont fournis d'importants efforts afin de regrouper un ensemble d'informations par piégeur bénévole dont le nombre de captures, le montant de l'indemnité perçue, le nom de la commune piégée, le nom du cours d'eau piégé et la longueur du linéaire traité quand cela est possible. Ces informations ne sont pas toujours évidentes à obtenir pour les piégeurs volontaires.

La carte présentant le nombre de capture de rongeurs aquatiques envahissants par piégeurs volontaire sur chaque commune peut mettre en évidence les secteurs où il manque des piégeurs (secteurs non piégés ou secteur où le nombre de prises par piégeur est élevé).

Bilan

- 4 GDON bien engagés dans l'opération depuis 2016 et un territoire dans l'Aisne depuis 2022
- Importance de l'implication des piégeurs volontaires dans la lutte contre le rat musqué et le ragondin
- Réalisation de cartographies de localisation des piégeages bénévoles du rat musqué et du ragondin

Le développement et la poursuite du piégeage permet une meilleure maîtrise des populations de rats musqués et de ragondins sur ces territoires.

En 2023, la lutte contre les Rongeurs Aquatiques Envahissants se poursuit et se développe auprès du GDON de l'arrondissement de Béthune, du GDON de la région d'Audruicq, du GDON du pays de St Omer, du GDON du Boulonnais et du PETR Pays de Thiérache avec la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne.

4. Extension et maintien de la lutte à l'échelle des Hauts-de-France (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2022

Mme MUCHEMBLED (FREDON Hauts-de-France) ajoute qu'avec le soutien de la Région Hauts-de-France et de la DRAAF/SRAL Hauts-de-France, FREDON maintien la lutte existante en accompagnant les groupements et étend la lutte collective sur l'ensemble de la région afin de faire valoir le travail des piégeurs volontaires sur l'ensemble des territoires de la région.

5. Communication (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2022

Mme DEGEZELLE (FREDON Hauts-de-France) rappelle qu'un poster a été créé par FREDON Hauts-de-France et qu'il peut être prêté si besoin.

Les rongeurs aquatiques envahissants en Hauts-de-France
DEGEZELLE Margot et MUCHEMBLED Odile, 2021

Rogondin (Myocastor coypus)
Originaire d'Amérique du Nord et du Sud, ils ont été introduits en France pour l'exploitation de leurs fourrures. Ils ont colonisé les milieux naturels français (étangs, marais, cours d'eau, ...). Aujourd'hui, on les retrouve sur la quasi-totalité du territoire métropolitain dont les Hauts-de-France.

Rat musqué (Ondatra zibethicus)
Originaire d'Amérique du Nord, il a été introduit en France pour l'exploitation de sa fourrure.

Les Enjeux

- Santé des végétaux : Destruction de parcelles agricoles
- Santé humaine et animale : Vecteur de maladies (ex. Leptospirose)
- Economique : Effondrement des infrastructures hydrauliques et routières
- Ecologique : Utilisation des ressources et modification de l'habitat des espèces locales

La lutte en Hauts-de-France
La lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants se fait principalement par le piégeage et le tir.

Classements et réglementation
Espèces Exotiques Envahissantes prioritaires pour l'Union Européenne (Règlement UE 1183/2011 et la Directive 2009/24/CE) et la gestion de l'introduction et de l'expansion des espèces exotiques envahissantes (Cadre législatif, article 2).
Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ou dont la présence de la chasse réglementaire sur le territoire local est interdite.
Organismes nuisibles ou susceptibles de la protection des végétaux (code rural) et de la pêche (code de l'eau) (articles 120-11, 120-13 et 120-14 LRD) + article du 6 avril 2007 relatif au contrôle des populations de rats musqués et de rogondins.

Sur le territoire des Hauts-de-France, FREDON, les Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles, les associations de piégeurs, les fédérations départementales des chasseurs, ... participent collectivement à la lutte.

Une lutte collective et coordonnée est indispensable sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France avec la mobilisation des piégeurs volontaires et/ou salariés.

FREDON Hauts-de-France accompagne à la structuration et à la coordination de cette lutte collective sur les différents territoires régionaux et suit l'évolution des populations de rats musqués et de rogondins en Hauts-de-France.

6. Perspectives 2023 et plus (Mme Margot DEGEZELLE - FREDON Hauts-de-France)

Cf diaporama Bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissant en HDF – Campagne 2022

Mme DEGEZELLE (FREDON Hauts-de-France) annonce la remise en fonctionnement du GDON du Haut-Pays avec l'aide de M. Naudet.

Mme DEGEZELLE (FREDON Hauts-de-France) aborde la question de la prime à la capture, aujourd'hui harmonisé à 2€. Cette prime doit-elle évoluer et peut-elle évoluer ?

Mme MUCHEMBLED (FREDON Hauts-de-France) note que le GDON du Calaisis a augmenté la prime à la capture à 2€50 sur son territoire sans concertation au préalable avec FREDON et les autres GDON. Elle ajoute que si la prime à la capture est harmonisée à 2,50€, le Conseil Régional continuera d'apporter les 0,50€, et que ce sont les autres financeurs de la prime qui devront augmenter leur soutien.

M. DELACRE (GIDON de la région d'Audruicq) ajoute que l'évolution de la prime à la capture est souvent mise sur la table mais qu'avant tout il faut que l'investissement de chacun soit sur du long terme. Certains financeurs acceptent cette augmentation, pour d'autres ce sera plus compliqué. Il est important d'avancer ensemble. M. NAUDET (GDON du Boulonnais) ajoute qu'il faut également prendre en considération les territoires où la lutte collective est en train de se mettre en place et où la prime à la capture de 2€ a été annoncée aux financeurs récemment.

Comme les financeurs ne sont pas tous présents, Mme DEGEZELLE (FREDON Hauts-de-France) propose d'envoyer un questionnaire aux groupements concernant ce sujet ; questionnaire auquel ils répondront lorsqu'ils auront abordé le sujet avec leurs financeurs.

M. GRAS (GDON Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle) demande ce qu'est un GDON. M. NAUDET (FREDON Hauts-de-France et GDON du Boulonnais) répond qu'un GDON est avant tout un président qui s'investi énormément suivi par les maires et les élus de son territoire. M. DUJARDIN (GDON Scarpe Aval, Bas Escaut et Pays de Pévèle) demande comment le fonctionnement du GDON peut être pris en compte par les différents financeurs du GDON. M. DELACRE (GDON de la région d'Audruicq) répond que c'est une prise de conscience des communautés de communes et des communautés d'agglomération qui ont compris que si elles n'investissaient pas dans la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants, il faudrait réparer leurs dégâts, plus coûteux.

Conclusion :

On observe une diminution globale des captures de rongeurs aquatiques envahissants depuis 7 ans. Les rats musqués sont présents majoritairement dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme et les ragondins dans l'Aisne et l'Oise et tendent à conquérir les autres territoires.

Les piégeurs restent motivés, leur implication est essentielle, néanmoins des zones moins piégées et/ou où la lutte est moins coordonnée existent.

Les actions des piégeurs volontaires et professionnels sont complémentaires.

Mme DEGEZELLE (FREDON Hauts-de-France) remercie les présidents de GDON, les acteurs de la lutte collective contre le rat musqué et le ragondin, et les financeurs.

M. TOURNIER (FREDON Hauts-de-France) conclut la réunion en remerciant Mme MUCHEMBLÉ et Mme DEGEZELLE pour le travail présenté. Il remercie et félicite tous les acteurs de terrain (piégeurs, coordinateurs, animateurs...) ainsi que les financeurs. Il rappelle que rien n'est acquis et que rien n'est abouti. Les chiffres le montrent et les retours de terrain en sont les meilleures preuves, en particulier sur le versant sud de la région. Dans les prochaines années, le rôle de FREDON sera de répondre aux sollicitations des populations et des collectivités, de convaincre les partenaires de l'intérêt de cette lutte collective, de faciliter les partenariats et de trouver de nouveaux partenaires si le contexte le nécessite. Enfin, il termine en précisant qu'il ne faut rien lâcher car les actions menées sont importantes. Il laisse la parole à Mme TEINTENIER pour un dernier mot.

Mme TEINTENIER (Conseil Régional des Hauts-de-France) confirme le soutien de la région concernant la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants. L'objectif est de régionaliser le dispositif de lutte collective. Elle continuera d'accompagner les acteurs de la lutte en région. Elle précise qu'elle a suivi la formation agrément piégeur récemment et qu'elle vient d'obtenir son agrément. Cette formation lui permet de mieux comprendre les problématiques évoquées par les piégeurs. Elle précise que la remontée des données et la communication est primordiale dans ce dispositif. Il faut continuer à se battre en cohésion et en solidarité car les résultats d'aujourd'hui prouvent qu'il faut tous aller dans le même sens.

Définition des abréviations utilisées dans ce compte-rendu :

APANGA : Association des Piégeurs Agréés du Nord et des Gardes Assermentés
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
FDC 02 : Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne
FDC 60 : Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise
FDC 80 : Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme
GDS : Groupements de Défense Sanitaire
GDON : Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles
HDF : Hauts-de-France
MEL : Métropole Européenne de Lille
PGR : Piéger, Garder, Réguler
Smage Aa : Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa
Symcées : Syndicat Mixte Canche et Authie
SRAL : Service Régional de l'Alimentation
USAN : Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord
VNF : Voies Navigables de France